

Transport Durable au Bénin : la ville de Cotonou, un bon élève ?

Alors que presque toutes les principales villes du monde adoptent des modes transport durable avec à la clé de probants résultats, la capitale économique du Bénin peine à relever ce défi. A Cotonou, la majeure partie du transport routier est assurée par les légendaires « Zémidjan » et les fameux Taxi, « Tôkpa-Tôkpa ». Ils sont devenus tout aussi populaires et garantissent à presque toute la population la mobilité, malgré les risques liés à la pollution.

Samedi 25 septembre 2021. Il est 12 heures 15 minutes au bouillant carrefour Vêdoko. À cet endroit, l'atmosphère se caractérise par d'épaisses fumées opaques et nauséabondes qui s'échappent des vrombissements des Taxis-motos, majoritaires et remarquables sur toutes les voies avec leur uniforme jaune.



Le phénomène est lié à une utilisation des motos à deux roues notamment les taxis motos appelés « Zémidjan » dont le nombre atteint des centaines de milliers pour servir de mobilité à la population. Pourtant, ce mode de transport apparu dans les années 1980-1990 est caduc et déconseillé pour atteindre l'objectif 11 du développement durable qui voudrait des villes et communautés durables.

Un mode de transport pollueur

À en croire les scientifiques, le monoxyde de carbone (CO) et le dioxyde d'azote (NO₂) donnent des taux dépassant souvent le seuil retenu par la réglementation Béninoise. Pour preuve, le carrefour du grand marché Tokpa de Cotonou présenterait les plus forts taux mesurés avec un maximum de 214,7 mg/m³ de CO. En dehors des risques élevés de pathologies respiratoires, oculaires et oto-rhino-laryngologiques sur la santé humaine, c'est aussi le cadre de vie urbain qui est pollué.

Les environnementalistes béninois et autres grands défenseurs de la couche d'ozone ont d'ailleurs dénoncé, à maintes

reprises, une pollution atmosphérique à des proportions inimaginables et proposent d'aller vers des moyens de transport verts.

Bien perceptible, la moto la plus utilisée de nos jours est celle de la marque «BAJAJ®». Selon sieur Anatole AGO, la quarantaine, c'est faute d'emploi ajouté au besoin de mobilité dans la ville que les Zemidjan affluent.



Avec plus de 15 ans d'ancienneté dans le Job de Zémidjan, sieur Anatole est conscient de l'impact de son job sur sa santé et dans son cadre de vie. Il tente impuissamment de justifier le fait. « Cette moto offre un meilleur confort et pollue moins ».

En réalité, ce mode de transport répandu dans la capitale économique du Bénin n'est nullement le meilleur en termes de transport durable, dénoncent les environnementalistes. Car justifient-ils, ce moyen de transport utilise de l'énergie issue de la combustion fossile et donc contribue à l'émission des polluants gazeux nocifs à l'environnement et à la santé.

Des alternatives qui peinent à renverser la tendance

Cependant, des alternatives émergent pour pallier le problème depuis quelques mois. Renald BALLO est un jeune entrepreneur de la diaspora béninoise. Il est l'auteur d'une plateforme numérique de covoiturage, dénommé R-Mobility. Une plateforme dotée d'une application de mobilité partagée permettant de trouver des occasions en or de se déplacer en commun à moindre coût et de réduire son empreinte carbone.

Comme les jeunes innovateurs, le gouvernement béninois entreprend également des démarches comme le projet « Bénin

Taxi » et le partenariat en cours avec le suède dans le domaine du transport de masse à travers des bus et autres moyens de transport public utilisant le biocarburant.

Il est vrai que d'après les données officielles du ministère du cadre de vie et du développement durable, il est émis chaque jour près de 83 tonnes de monoxyde de carbone dans le pays, dont 49 tonnes par les motos-taxis, mais est-ce que les citoyens sont prêts à bousculer leurs habitudes de mobilité. Bien malin qui pourra répondre à cette interrogation. Il est donc à déduire que Cotonou est l'un des mauvais élèves en termes de transport durable en Afrique.

Toujours est-il que le développement durable tant souhaité, ne saurait être une réalité que si le transport routier béninois ne présente des caractéristiques protectrices de l'environnement et de la santé humaine.

Megan Valère SOSSOU